

NATIONS UNIES CONSEIL DE SECURITE



Distr. CENERALE

s/4915 3 août 1961 FRANCAIS

ORIGINAL : ESPAGNOL

LETTRE EN DATE DU 2 AOUT 1961 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE CUBA

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-après le texte d'un télégramme que le Ministre des relations extérieures de Cuba a envoyé le 31 juillet 1961 au Ministre des affaires étrangères de Tunisie :

"AU NOM DU GOUVERNEMENT REVOLUTIONNAIRE DE CUBA, J'AI L'HONNEUR D'EXPRIMER A VOTRE EXCELLENCE NOTRE APPUI ET NOTRE SOLIDARITE DANS LA LUTTE QUE LE PEUPLE ET LE GOUVERNEMENT TUNISIENS MEMENT CONTRE LES FORCES COLONIALISTES QUI TENTENT IMPI-TOYABLEMENT DE MAINTENIR LEUR DOMINATION SUR LEUR TERRITOIRE. L'AGRESSION CONTRE BIZERTE MONTRE A L'EVIDENCE QUELLE EST LA VERITABLE INTENTION DES IMPERIALISTES QUI, LOIN DE RECONNAÎTRE LE DROIT DES PEUPLES A DISPOSER D'EUX-MEMES, Y PORTENT ATTEINTE EN DECHAINANT LA GUERRE AVEC SA SEQUELLE DE CRIMES ET DE VIOLENCES CONTRE LE PEUPLE TUNISIEN QUI SE LEVE EN COLERE POUR DEFENDRE L'INTEGRITE DE SON SOL. LE GOUVERNEMENT REVOLUTIONNAIRE A DONNE DES INSTRUCTIONS A SON REPRESENTANT PERMANENT AUPRES DES NATIONS UNIES POUR QU'IL APPUIE LA POSITION ET LES DECLARATIONS DE LA DELEGATION TUNISIENNE ET DEFENDE AINSI LA CAUSE DE CE NOBLE PEUPLE"

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer cette communication comme document officiel du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

Le représentant permanent de Cuba auprès des Nations Unies

Signé : Mario García INCHÁUSTEGUI

Ambassadeur